



Le Conseil Régional

des Personnes Accueillies / Accompagnées

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut



LES ADDICTIONS

Jeudi 17 janvier, 9h30-16h15, Grenoble. projet

Participants

37 personnes accueillies

16 intervenants sociaux, travailleurs-pairs, intervenants experts ou professionnels, dont Pascal DAGNEAUX, Point d'Eau. Nous le remercions chaleureusement pour sa présence.

Nous remercions également Maxime LINOSSIER de l'Oiseau Bleu pour son appui logistique.

Merci à Alain pour l'animation de la journée et Faten pour celle du jeu d'accueil.

Rédacteurs du compte-rendu : Gaëlle.

MOT D'ACCUEIL

Gaëlle FRUCTUS, animatrice CRPA, se présente et annonce l'ouverture de la plénière et l'ordre du jour.

JEU D'ACCUEIL

Faten anime un jeu d'accueil : les participants marchent et au top de l'animateur s'arrêtent pour faire connaissance avec leur voisin le plus proche (répété 3 fois).

Projection du film de présentation du CRPA

Plusieurs questions sont posées par la salle, suite à la projection, sur le rôle du Conseil Régional des Personnes Accueillies ou accompagnées (CRPA), et les avancées qu'il permet pour les personnes en situation de précarité.

Le CRPA a pour objectif de permettre aux personnes en situation de précarité d'avoir des porte-paroles. Ces porte-paroles ont pour mission d'expliquer aux politiques, aux personnes qui travaillent dans les administrations, aux professionnels, la réalité de ce que vivent, au quotidien, les personnes en situation de précarité. Ainsi, quand de nouvelles politiques sont décidées, ou mises en œuvre, elles sont plus adaptées au besoin des personnes.

Les porte-paroles du CRPA sont les délégués élus pour un an. Ils participent à des réunions sur les politiques d'hébergement, de logement, d'accompagnement social, de santé, etc.... Les réunions auxquelles sont invités les délégués sont nombreuses, et ont lieu dans tous les départements de la région. C'est pourquoi il peut y avoir aussi d'autres personnes qui s'engagent comme représentants du CRPA, pour aller chacune à une de ces réunions, afin d'être à un maximum d'endroits, pour se faire entendre d'un maximum de personnes.

Les délégués et représentants du CRPA, dans ces réunions, parlent des travaux réalisés en plénière. Ils peuvent aussi parler à partir de leur expérience, témoigner de ce qu'ils ont vécu.

Le CRPA n'est pas le seul à défendre la cause des personnes en situation de précarité. Les associations, collectifs d'association, fédération le font aussi. C'est pourquoi il est difficile d'expliquer clairement ce que le CRPA a changé. Mais ce qui est sûr, c'est que depuis qu'ils existent, les CRPA et le Conseil National des Personnes Accueillies ou accompagnées (CNPA) ont participé à tous les changements majeurs dans les politiques de lutte contre les exclusions, comme par exemple :

- La mise en place des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), qui permettent, en enregistrant sa demande à un seul endroit, de pouvoir accéder à l'hébergement qui nous convient le mieux. Ainsi, même s'il existe des établissements qu'on ne connaît pas, on peut quand même y accéder.
- La politique du logement d'abord, qui a pour objectif de permettre d'accéder directement au logement, à toutes les personnes sans abri pour qui le logement correspond à leur besoin, au lieu de passer par étapes : l'hébergement d'urgence, l'hébergement d'insertion, et enfin le logement.
- Le développement du travail-pair, qui reconnaît que le vécu est une expertise, qui, dans certaines conditions, peut être utile dans l'accompagnement des personnes confrontées aux mêmes difficultés que l'on a été.

C'est parce que des délégués et représentants du CRPA disent les choses, au bon moment, que le regard des personnes qui définissent, votent, financent et mettent en œuvre les politiques^{1*}, peut changer, pour faire changer les politiques elles-mêmes.

¹ * **Définition : « les politiques »**

Les politiques, ce sont les « affaires publiques ». Ce sont donc les affaires qui concernent tout le monde.

Pourquoi ?

Parce que lorsqu'on décide, à un niveau politique, de changer les règles, automatiquement, cela impacte les citoyens. Par exemple, qui a droit au chômage et dans quelles conditions ? quels sont les droits des usagers dans les établissements sociaux et médico-sociaux ? comment sont établis les prix des loyers ? etc...

Et quand ces règles sont mal appliquées, si personne ne le dit, ça ne risque pas de changer. Il est donc important de le dire aux personnes qui font et font appliquer ces règles, en leur expliquant pourquoi ça ne marche pas, selon nous.

C'est pourquoi il est important de pouvoir avoir cette parole, à travers le CRPA, qui est ensuite portée par les délégués et représentants du CRPA, aux bons endroits.

Election des délégués 2019

Les candidats sont (avec en souligné les délégués sortants)

42 – Loire	69 - Rhône
Henri AMS (Foyer Vers l'Avenir, Roanne)	<u>Carole DUPUIS</u> (Lyon)
Lydie BOUCAUD (Foyer Vers l'Avenir, Roanne)	Jenny DUPUIS (Lyon)
<u>Monique GIRARDIN</u> (Foyer Vers l'Avenir, Roanne)	Danièle KOFFI (2 choses Lune, Lyon)
Laura LARGIER (Renaître)	<u>Caleb MAYIKISI</u> (Riboud, Lyon)
Joao MANUEL BIANDA (Foyer Vers l'Avenir, Roanne)	Gindo SIBARANI (Lyon, FNDSA)
<u>Alain RAZAFI</u> (Foyer Vers l'Avenir, Roanne)	Faten YAHFOUFI (Lyon)
Christophe THOMAS (Foyer Vers l'Avenir, Roanne)	
Joseph TSONGO (Foyer Vers l'Avenir, Roanne)	
<u>Sylvain VIDAL</u> (Renaître)	

Les délégués élus en 2019 sont :

Laura LARGIER, Montbrison (12 voix)

Amélie Danièle KOFFI, Lyon (7 voix)

Sylvain VIDAL, Saint-Etienne (5 voix)

Gindo SIBARANI, Lyon (3 voix)

Joao MANUEL BIANDA, Roanne (3 voix)

Joseph TSONGO, Roanne (3 voix)

Alain RAZAFI, Roanne (3 voix)

Bravo à tous les candidats, les votes ont été serrés ! Si vous n'avez pas été élu, et souhaitez vous engager, notre comité de pilotage, qui réunit les délégués, peut vous donner une mission pour l'année. Contactez-nous !

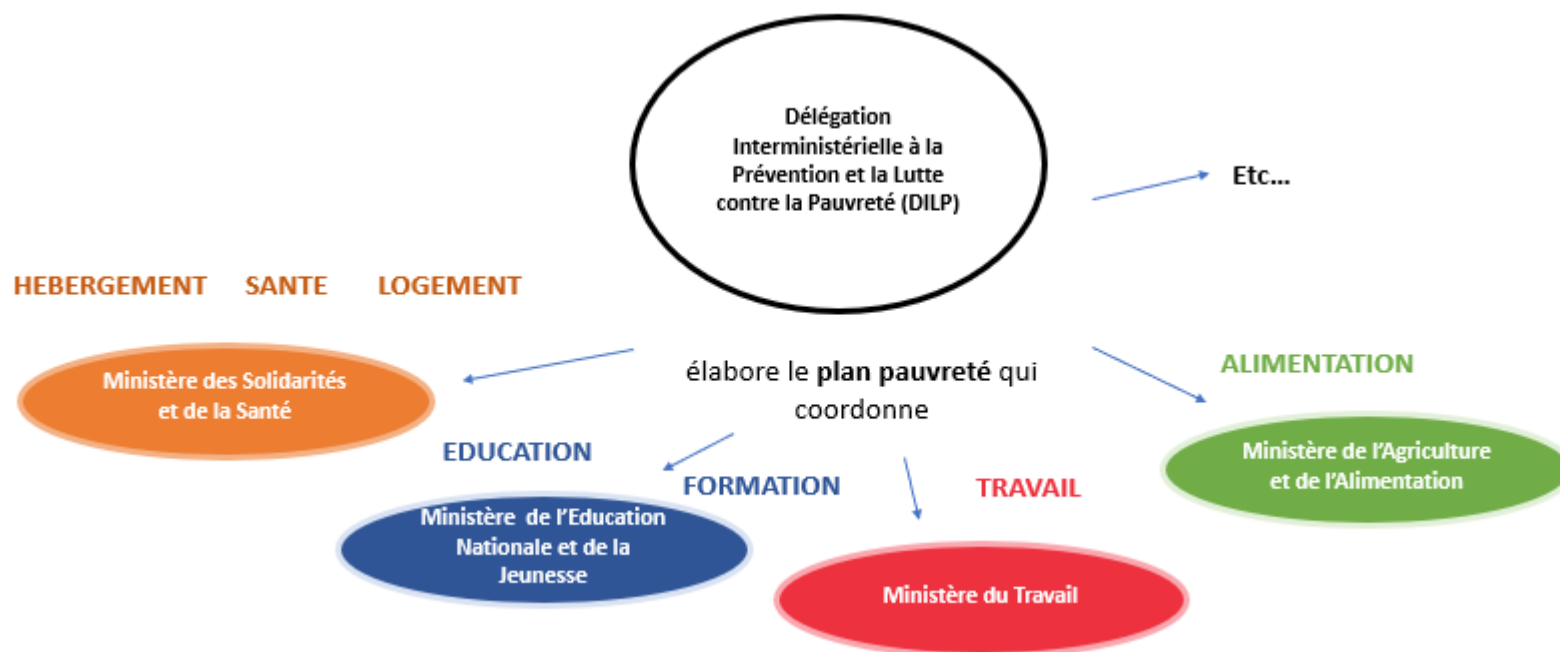
Gaëlle FRUCTUS, 06.34.49.69.17, gfructus@armeedusalut.fr

Le CRPA et le plan pauvreté

Qu'est-ce que le « plan pauvreté » ?

C'est la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté.

Presque tous les Ministères sont concernés par la lutte contre la pauvreté, la précarité et les exclusions. Il faut donc les coordonner.



C'est à cela que sert ce plan : coordonner les Ministères, tous les professionnels qui appliqueront les actions de prévention et de lutte contre les exclusions, et financer ces actions. Il dure 5 ans (2018-2022).

Quels liens avec le CRPA ?

1/ Beaucoup de choses vont être décidées cette année et les suivantes, concernant la lutte contre la pauvreté, la précarité et les exclusions.

Le CRPA peut prendre part à ces travaux :

- En choisissant les thématiques de ses plénières parmi les thématiques du plan pauvreté (liste les thématiques dans encart à droite) : ce fonctionnement est mis au vite et validé par la salle.
- En rejoignant les différents groupes de travail qui vont avoir lieu dans la région, pour chaque thématique. Toutes les personnes particulièrement intéressées par une thématique peuvent nous contacter. Nous leur transmettrons les informations au fur et à mesure.

Si vous voulez en savoir plus, contactez-nous ! Gaëlle FRUCTUS,
06.34.49.69.17, gfructus@armeedusalut.fr

2/ La Délégation Interministérielle de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté (DIPLP), qui pilote le plan pauvreté, a sollicité des animateurs régionaux pour chaque thématique. Pour la thématique « participation », il s'agit du CRPA AURA et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) des Alpes du Nord. Le CRPA va donc prendre une part active dans l'animation des groupes de travail sur la thématique « participation », pendant 1 à 4 ans.

***Définition pair-aidance :** la pair-aidance est l'aide d'une personne ayant vécu une situation difficile, souffert une maladie, auprès de personnes vivant la même situation. Elle peut-être bénévole, ou rémunérée ; dans ce cas on parlera de travail-pair.

Parmi les 15 thématiques du plan pauvreté, une fois réunies les thématiques proches, on obtient 8 thématiques, parmi lesquelles seront votés les sujets des plénières du CRPA en 2019.

1. Enfance

Accueil du jeune enfant, mixité sociale, formation des professionnels, accompagnement à la parentalité.

2. Hébergement, logement, maraude

Accompagnement, hébergement et logement des familles ; maraudes.

3. Réussite scolaire et pauvreté des jeunes

Mixité sociale dans l'éducation nationale. Santé scolaire.

4. Formation et parcours d'insertion des jeunes

Obligation de formation des jeunes, accompagnement social, garantie jeune, insertion par l'activité économique (IAE).

5. Jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

6. Accès aux droits, accueil sociaux, utilisation des données chiffrées (statistiques) pour connaître les besoins et lutter contre le non-recours

7. Formation en travail social

8. Participation

Généralisation des instances de participation et développement de la pair-aidance*.

Intervention de Pascal DAGNEAUX, Point d'Eau

Que fait Pascal DAGNEAUX ?

Pascal DAGNEAUX est éducateur spécialisé à Point d'Eau. Il a travaillé dès 1986 sur la prévention par les pairs pour des personnes séro-positives (atteintes du sida) non-demandeuses de soins, à Rotterdam. Cela a débouché sur l'élaboration d'un kit de prévention.

Que fait Point d'Eau ?

Point d'Eau est un accueil de jour de la Fondation Abbé Pierre. Il accueille environ tous publics en situation de précarité, sans domicile fixe, en tout anonymat. Il propose un service de bagagerie, un espace hygiène (douche, lessives), des espaces de repos (salon, cour).

Où se trouve Point d'Eau ?

Point d'Eau se situe au 31 rue Blanche Monier à Grenoble (38).

Le quatrième pilier de l'action sociale

Le texte lu par Pascal DAGNEAUX parle de participation. Vous trouverez ci-dessous la synthèse de son intervention, et en pièce-jointe, son texte.

Pascal DAGNEAUX constate dans son texte qu'il y a un écart entre les objectifs poursuivis par la création des dispositifs d'aide sociale, de soin, et ce qu'ils apportent réellement aux gens. La participation des citoyens est donc nécessaire pour espérer résoudre cet écart.

Les travailleurs sociaux apprennent dans leur formation qu'il y a trois piliers :

- technique (ceux qui savent),
- politique (ceux qui décident),
- institutionnel (ce qui permet aux techniciens et aux politiques, de travailler ensemble, pour passer des politiques à l'action, et des besoins identifiés par les techniciens sur le terrain, aux réponses politiques).

Ils apprennent aussi que l'utilisateur doit être au centre de ces trois piliers.

Or, ce qu'explique Pascal DAGNEAUX, c'est que lorsqu'on met l'utilisateur au centre, l'utilisateur reste l'objet, la cible du travail des techniciens et des politiques. Dans ce cas, la participation des personnes accueillies est au service des politiques, des techniciens.

Les techniciens, les politiques, les institutions, cherchent à mobiliser des usagers pour légitimer leur action, construire les réponses à des problèmes qu'ils ont eux-mêmes définis. Et ils rencontrent des difficultés dans la mobilisation, car ils demandent aux usagers de venir donner leur avis sur des problèmes posés par les institutions.

Or, ce sont les citoyens qui connaissent le mieux les problèmes qu'ils vivent. Et les élus, les professionnels, l'organisation des institutions, doivent permettre de répondre aux problèmes que connaissent les citoyens, tels qu'ils les expriment eux-mêmes.

Du simple fait qu'elle existe, qu'elle vit, toute personne a des capacités. La parole, la connaissance du citoyen, a donc la même valeur que celles des techniciens, des politiques, et des institutionnels.

Pour que le citoyen puisse devenir véritablement sujet, acteur, il faut le considérer de la même manière que les techniciens, les politiques, et les institutionnels. Comme un partenaire à part entière. Comme le quatrième pilier.

ATELIERS

Cinq ateliers sont proposés, sur trois thèmes différents. Les cinq ateliers ont lieu simultanément. Les participants choisissent un atelier/thème.

L'animation des ateliers suit la trame suivante :

- C'est quoi pour moi une addiction ?
- Ce qui marche bien / pas bien ?
- Sur quoi on peut agir, comment ; sur quoi on interpelle les politiques, lesquels ?
- Quels moyens d'action / de communication pour interpeller les politiques

Merci à tous nos animateurs d'atelier :

- Les délégués et membres du comité de pilotage (COPIL) CRPA : Carole, Christophe, Dominique, Jenny, Monique, Sylvain.
- Pascal DAGNEAUX, Point d'Eau
- Sylvain PIANESE, Chargé de mission Promotion et développement du travail pair en Auvergne Rhône-Alpes, Relais Ozanam
- Laëtitia, Relais Ozanam
- Delphine CHARLET, Fédération des Acteurs de la Solidarité AURA. Merci aussi pour son soutien habituel dans l'accompagnement du CRPA.
- Christèle HERVAGULT, Fédération des Acteurs de la Solidarité AURA. Merci aussi pour leur soutien dans la recherche d'intervenants.
- Magloire CHERI BIANDA. Merci aussi pour son soutien habituel dans l'accompagnement du CRPA.

Ateliers 1A et 1B – Les campagnes de prévention (Christophe, Dominique, Delphine, Christèle)

C'est quoi pour moi une addiction ?

Un quotidien qui n'est pas accepté et qu'on nous force à arrêter parce que c'est une maladie/c'est tabou.

- Il faut accepter qu'une personne soit en addiction, l'écouter et ne pas la forcer à se soigner ; si elle ne le souhaite pas, ça ne marchera pas.

Un abus de soi-même. Il faut accepter l'aide car ça peut être mauvais même si tu ne le fais pas.

C'est pervers.

L'envie d'une bonne ou mauvaise chose dont on ne peut plus se passer. On est addict quand ça devient un besoin et plus une envie.

Des addictions volontaires, on va de manière consciente vers un processus d'autodestruction qui dit quelque chose sur la manière dont on vit dans une société, un environnement (pas assez d'amis, pas assez de professionnels pour aider/accompagner, pas assez de liens ou d'information pour accepter l'aide).

C'est faire du mal autour de toi sans t'en rendre compte, car le produit te bouffe.

Les campagnes de prévention : ce qui marche/ce qui ne marche pas.

Il faut arrêter l'hypocrisie des campagnes qui sont dans l'injonction de se soigner et d'arrêter.

Quand on n'a pas envie de regarder, d'arrêter, les campagnes (sur la sécurité routière, l'alcool, le mois sans tabac, le SIDA et les Maladies Sexuellement Transmissibles (MST)) ne sont pas efficaces.

Il faut que ce soit les personnes concernées qui en parlent et contribuent à leur réalisation.

Sur quoi peut-on agir ? Sur quoi on communique aux politiques ?

- **Des campagnes vivantes, avec des témoignages, des actions dans la rue, un événement d'actualité.**
Des campagnes qui touchent, qui sensibilisent sur comment on a envie d'être plus tard, comment on s'imagine dans la vie dans quelques années (par exemple pour l'addiction au jeu, on pourrait imaginer une personne avec un ????? qui joue sur son écran).
Plutôt des campagnes choc et actives, et pas sur des affiches.
- **Echanger sur les nouveautés de la médecine.**
- **Des groupes d'entraide.**

Atelier 2A – L'accompagnement des conduites addictives en structure (Carole, Sylvain P.)

C'est quoi pour moi une addiction ?

S'il n'y pas eu de consensus véritable sur la définition de la notion d'addiction, plusieurs dénominateurs communs sont à observer :

- la notion de danger (pour soi et pour autrui)
- le besoin d'aide et de soins
- l'impact sur l'environnement de la personne
- provoque une crise, une modification de la trajectoire de vie de la personne
- génère de la stigmatisation

Comment accompagner une personne ayant des addictions ?

- Nécessité qu'elle prenne conscience de ses troubles (on ne peut forcer la conscientisation)
- besoin de lui proposer une écoute sans la juger. Il n'est pas utile de l'obliger à parler.
- il n'y a pas de solution miracle, il faut respecter la volonté de la personne
- il faudrait améliorer la prise en charge dans les institutions,
- sortir de la notion de ce qui est bien ou mal pour écouter la personne
- nécessité de prendre en compte la globalité de la personne et pas seulement son addiction

Que faire pour améliorer cet accompagnement ?

- Le cadre législatif est bien fourni à ce niveau (réduction des risques, prévention...) mais un plan d'action national pour inciter les structures d'hébergement à organiser un temps de co-formation (usagers- professionnels) des structures, pour que chacun échange sur ses propres représentations serait important pour refaire du lien professionnels – usagers.
- Cela permettrait à ces deux mondes de se rencontrer et d'envisager des pistes communes de travail sur ce thème.

Atelier 2B – L'accompagnement des conduites addictives en structure (Jenny, Laëtitia)

C'est quoi pour moi une addiction ?

=

L'accompagnement des conduites addictives : ce qui marche/ce qui ne marche pas.

Que faire ?

➤ Des.

Atelier 3A – L'accompagnement et le suivi à la sortie de structure (Sylvain, Pascal)

C'est quoi pour moi une addiction ?

L'accompagnement des conduites addictives : ce qui marche/ce qui ne marche pas.

II

Sur quoi peut-on agir ? Sur quoi on communique aux politiques ?

➤ Des.

Atelier 3B – L'accompagnement et le suivi à la sortie de structure (Monique, Gaëlle)

C'est quoi pour moi une addiction ?

C'est quand on ne peut pas s'en passer. On est dépendant, accro.

C'est une maladie, des habitudes.

On se sent bien, c'est un plaisir.

C'est un remède, une solution... qui devient problématique, un palliatif.

Ça peut concerner la drogue, les stupéfiants, l'alcool, le sexe, les jeux de grattage et d'argent, les jeux vidéo le téléphone portable, les médicaments, le gras, le sucre, le café, le sport, le shopping, la propreté/le nettoyage etc...

Pour arrêter, il faut :

- Admettre notre addiction
- Un moment favorable
- Ou avoir un électrochoc (maladie grave...)
- Être accompagné
- Ne pas réduire trop vite mais par paliers longs

Peut-être qu'on n'arrête jamais complètement, si ça va comme ça, si ce n'est pas trop grave.

Si on veut s'arrêter, on a fait la moitié du chemin.

Ça ne dépend pas de la volonté, mais il y a quand même une partie qui vient de nous.

L'accompagnement et le suivi à la sortie de structure : ce qui marche/ce qui ne marche pas.

De toute façon, quand on est addict, on l'est à vie. C'est la personne qui sait le mieux dans quel état elle est le mieux, et on ne peut pas arrêter d'un coup.

Il faut savoir pourquoi on a commencé, pourquoi on le fait. Il faut traiter les causes.

Il ne faut pas retourner à l'envoyeur, il faut changer d'environnement (rôle des fréquentations). Mais ça dépend de la personne et de sa situation d'avant. Il faut aussi ne pas rester seul. Il faut avoir être accompagné (en post-cure, en sortie de structure sociale aussi).

Il faut avoir une situation dans laquelle on se sent bien. Renaître.

Sur quoi peut-on agir ? Sur quoi on communique aux politiques ?

- **Plus de spécialistes, tabacologues, etc...** Il faut toujours être accompagné.
- Mais ce ne sont pas toujours les mieux placés pour venir en aide : ça peut être plus efficace de **prendre des conseils d'une personne qui était addict avant**. Mais attention, la « pair-aidance » c'est bien si le « pair » ne dit pas « moi j'ai arrêté, il suffit d'avoir la volonté ». L'expérience du « pair » peut montrer que c'est possible d'arrêter, mais ça ne doit pas être une injonction, il faut s'adapter à chaque situation.
- Faire attention à l'implantation des lieux de cure.
- Légaliser les drogues douces, développer les salles de consommation à moindre risque.
- Ne plus interdire de cultiver son tabac sans chimie.
- Ne pas rajouter d'agents de saveur dans les cigarettes.

ET APRES, NOS TRAVAUX, ON EN FAIT QUOI ?

Un participant à la plénière souhaiterait rencontrer directement l'Agence Régionale de Santé et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour leur faire part de nos propositions.

Si certaines personnes souhaitent porter localement une action dans la rue, un événement d'actualité, comme proposé dans les ateliers 1A et 1B, vous pouvez nous contacter pour que le CRPA vous accompagne.

EVALUATION DE LA JOURNEE

Sur 53 participants, 29 ont répondu au questionnaire d'évaluation.

Trajet :

- 6 extrêmement satisfaits
- 9 très satisfaits
- 4 satisfaits
- 6 moins satisfaits
- 1 pas du tout satisfait
- 2 sans réponse.

Restauration :

- 11 extrêmement satisfaits
- 11 très satisfaits
- 6 satisfaits
- 1 sans réponse.

« Prévue aussi pour les végétariens »
« Manque pain »

Merci à Cuisine Sans Frontière pour l'excellent repas que nous avons dégusté grâce à leurs talents !

Animation :

- 4 extrêmement satisfaits
- 5 très satisfaits
- 13 satisfaits
- 5 moins satisfaits
- 2 pas du tout satisfaits

Rencontre :

- 3 extrêmement satisfaits
- 10 très satisfaits
- 10 satisfaits
- 4 moins satisfaits
- 2 pas du tout satisfaits

« Pas suffisamment de temps pour creuser le sujet »
« Intervention en plénière sur les addictions moins intéressante »
« Débat trop court, trop superficiel »
« Revoir Sono + trop de pause donc pas le temps de bien traiter le sujet + moins de temps dans les groupes/ateliers »
« Revoir organisation + problème micro »

CALENDRIER

Prochaine plénière le jeudi 28 mars à Lyon. Thématique : le CRPA et les instances de participation.